DÉPARTEMENT
DU GARD
MAIRIE
LE VILLAGE

30440 ST ROMAN
DE CODIERES

Le meilleur de la vie se passe à dire :
« il est trop tôt, puis
« il est trop tard »
Gustave Flaubert

Dans ce numéro :

Cpte rendu du conseil du 29/11/2011

Des nouvelles de Yaïka

Diverses informations

Conte du Languedoc Roussillon

mairiestroman@orange.fr

Bulletin communal

Année 2011 n°64 Décembre

Editorial

Photo prise du chemin du col de la bergerie

Nous vous souhaitons nos vœux les meilleurs pour 2012 car la fin d'une année difficile approche, qui a eu son lot de solitude, de maladie, de disparition d'un être cher ou de manque de travail, et à chacun, il faut du courage.

Mais dans toutes les régions, des initiatives de solidarité surgissent, des associations environnementales, sociales, culturelles, pleines de vie croissent avec des gens qui tiennent leurs engagements. En temps de crise, chacun selon ses moyens ou son temps peut poser des jalons positifs.

Sur notre commune, un certain optimisme continue, avec de plus en plus de monde qui choisit d'y vivre ou rester et d' accroître sa famille. Il faut dire que de toute part, c'est tellement unique et beau !

Reste à chacun à poursuivre les ambiances conviviales, la reconnaissance de voisinage, et les liens entre générations, tout ça n'étant pas forcément naturel à nos sociétés.

Alors, avec le sourire, nous vous souhaitons bonne lecture de ce bulletin, et à bientôt pour les vœux du 8 janvier.

Adrienne Lautric

Extrait du compte rendu du conseil municipal du 29 novembre 2011

Tous les conseillers étaient présents.

Après lecture et approbation du dernier conseil municipal, le maire aborde quelques sujets divers en cours :
-permis accepté pour la surélévation de la Cure après visite de l'architecte de la CAUE et délibération du conseil municipal.
-mur de la place terminé et…..apprécié à l'unanimité.
-le garde corps du mur sous Bourras est récupéré. Son installation sera faite selon les disponibilités avant le printemps.
-terrain de sport sous la place terminé.
-le ramassage scolaire à Bourras et ailleurs est installé.

Taxe d'aménagement :

Cette taxe vise à regrouper plusieurs taxes qui existaient déjà sur les travaux divers d'aménagement. L'état garde 3% de ces sommes et reverse 97% aux départements, régions et communautés de communes. Cette taxe doit être comprise entre 1 et 5% des bases imposables (exemple : valeur locative de base pour les constructions nouvelles). Proposition de 1% accepté à l'unanimité

Transfert de compétences à la communauté de communes

Il s'agit de transférer la compétence « enfance-jeunesse » des communes à la communauté de commune : à savoir : accueil de loisirs sans hébergement, accueil loisirs associé à l'école, contrat avec la CAF pour l'embauche d'un éducateur gestionnaire de terrain.
Il y a 1800 jeunes de 3 à 18 ans sur nos 13 communes.
Accord demandé à chaque commune.

Création d'une commission intercommunale des impôts directs

Création d'une « commission intercommunale des impôts directs à la communauté de communes concernant les« professionnels »(commerce, artisanat, entreprises etc....) 4 personnes seront sélectionnées sur notre commission communale.
Voté à l' unanimité

Office intercommunautaire pour le tourisme

Pour plus d'efficacité, création d'un syndicat mixte pour le regroupement « tourisme » des trois communautés de communes : Ganges/Sumène, Le Vigan et Valleraugue/l'Espérou
Voté à l' unanimité

Avenant Bergerie

Réunion de chantier toutes les semaines avec les architectes depuis octobre. Intempéries. Les travaux devraient commencer début décembre.
L'avenant concerne :
- les fouilles de terrain obligatoires que nous avons dû faire faire et qui nous obligent à effectuer des fondations assez profondes (pas de rocher à l'emplacement de l'ajout de construction).
- raccordement à l'assainissement communal (par Luc, 10 fois moins cher).

Permanence de l'assistante sociale de notre secteur :

les 1er et 3ème mardis du mois à Sumène de 9h à 12h
Tél : 04 67 81 86 60

Travaux de la bergerie : Les travaux sont maintenant commencés et le chantier avance rapidement.

Justice :

M. Boussemart, conciliateur de justice reçoit en mairie de Sumène le 1er jeudi du mois sur rendez-vous
de 9h30 à 12 h
04 67 81 30 05

Questions diverses

Site internet

Luc Villaret, Béatrice Lefèbvre et Nicole Caillat se proposent de finaliser le site après qu'Isabelle Collumeau leur ait fourni les éléments et les codes pour la programmation.

Eco Hameau :

Deux groupes de personnes se sont intéressées au projet :

- regroupement professionnel (ébéniste, tailleur de pierre….)
- médecin qui s'installe à Sumène + des amis.

Le maire propose une première vision des investissements communaux à faire, à savoir un chemin de desserte, eau et électricité en partant de Ferrier. Le terrain serait vendu au coût de ces aménagements, la mairie ne voulant pas faire de bénéfice. Quelques réticences au sein du conseil (spéculation ?) mais ce ne sont que des propositions qui donneront lieu à discussions prochainement.

La commune accorde une aide aux voyages scolaires N' hésitez pas à faire la demande en joignant un RIB

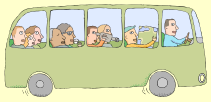

Aide financière

- Comme nous l'avions notifié dans le bulletin n° 62, des aides peuvent être accordées pour les élèves partant en voyage scolaire.
  Nous avons répondu favorablement à une demande pour un voyage en Allemagne d'un collégien de la commune (100 euros).

Divers :

On parle d'une halle en bois près de la bergerie (maquette pour un projet éventuel visible salle de la mairie),
Pose de panneaux « attention enfants » à Bouvet (le maire s'en occupe).
Conseil à chaque usager du téléphone afin de demander des réductions sur factures suite aux pannes répétées (voir exemple de lettre joint page 7)

PROCHAIN CONSEIL le mardi 10 janvier 2012 à 20h30

Quelques nouvelles de Yaïka !

Scolarisation

23 collégiens de plus ont pu être parrainés par Yaïka Solidaire 30. Chaque année, nous sommes à la recherche de futurs parrains et marraines afin de pérenniser cette action qui nous paraît une des priorités avec l'agriculture.
500 enfants en primaire sont scolarisés.

Suite à un voyage à Yaïka par une équipe de jeunes gens venus de Suisse, ils ont décidé de monter une association pour agir sur le reboisement du village. Ladite association a démarré un travail pédagogique auprès des enfants grâce à la bonne volonté des instituteurs.

Patinda Ouedraogo, ancien élève parrainé, maintenant instituteur en poste à Ouagadougou a suivi une formation de coordinateur. Aux dernières élections du bureau de Yaïka, il a été élu président, ce qui nous permet de suivre régulièrement les actions menées sur place.

Agriculture

150 villages, soit la moitié du pays (Burkina Faso) ont, cette année, été touchés par la famine, phénomène qui engendre une spéculation sur les céréales. Nous avons dû envoyé des fonds d'urgence qui se sont élevés à 12 000 €. Cette somme comprend des dons exceptionnels, et chaque antenne au nombre de 3 a récolté 1 000 €. Pour nous, c'est la vente de l'artisanat qui a permis de débloquer cet argent.

Nous comptons également sur la vente des calendriers et de vos dons pour pérenniser nos actions au sein de Yaïka.

Les calendriers 2012 sont disponibles auprès de Béatrice SORDOILLET au
04 67 81 39 23 (email : bealilou@yahoo.fr)..

Informations diverses :

L'HIVER ARRIVE

En cas de neige, la mairie fera son possible pour faire dégager au plus vite la vingtaine de kilomètres de voies communales.

Nous avons, avec le conseil général pour priorité la sécurité de chacun, c'est un rôle essentiel de tout mettre en œuvre pour que les secours : médecins, infirmiers, agents ERDF et France télécom puissent intervenir en cas de besoin. N'hésitez pas à signaler les situations in sécuritaires par tout moyen.

N'oubliez pas de laisser vos véhicules en bord de route si la neige est annoncée.

Infos routes départementales		0810811855
Dépannage ERDF		0810333303
Transport scolaire Issenjou (primaire)		0467813642
Transport Brignolo (collège et circuit Edgard)		0467822086
Transport Montet (Lycée)		0467810668
Le maire	0683473623	0467813433
Adjointe (Adrienne Lautric)		0467813534

CO-VOITURAGE

Voir bulletin n° 63 pour les détails.

Renseignements : Catherine Capietto 04 67 64 09 12 ou par l'intermédiaire de l'Agantic en s'inscrivant sur internet au www.aganticcovoiture

Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31/12/2011 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Après cette date il sera trop tard pour voter en 2012 !

L'auberge de Bourras a fermé définitivement mi novembre ! Nous souhaitons des jours heureux à Maria et Michel dans leur nouvelle vie

La cérémonie des vœux aura lieu

le 8 janvier 2012 à 11h30

Salle de la mairie

Notre boucher : THIERRY de Lasalle
les mercredi et samedi entre 14 h (Bourras) et 16 h (Montredon)
Ecoutez le doux bruit du klaxon..
Pour commande spéciale :
04 66 85 40 23
06 08 86 00 58

Assemblée générale du comité des fêtes

Samedi 14 janvier 2012 à 17heures

Modèle de lettre pour demander un dégrèvement sur votre facture de téléphone

Pour vous faciliter la vie, nous vous proposons une lettre type que vous enverrez après avoir ajouté vos noms, adresse et n° de téléphone à France Télécom ou Orange.

Ligne sans internet
A adresser à France Télécom
Agence Sud Ouest Méditerranée
Service clients
TSA 70006
59878 LILLE Cedex 9

Ligne avec internet
A adresser à Orange
Service clients internet
TSA 10018
59878 LILLE Cedex 9

St Roman de Codières le 2011
Mes réf. : indiquer le N° de téléphone concerné

Madame, Monsieur

Habitant St Roman de Codières dans le Gard, j'ai eu à déplorer des coupures de téléphone pendant plusieurs semaines aux mois d'août et septembre 2011.
Les réclamations n'ont pas accéléré les réparations et malgré les injonctions du Maire, une pétition a fini par faire comprendre aux services de télécommunications l'ampleur du problème. Un mois après que cela soit rentré dans l'ordre, j'ai été victime d'une nouvelle coupure. Dès le jeudi 10 novembre et pendant ????? jours, je n'ai pu obtenir de réparation.
Sachant que mon téléphone mobile n'a pas de réseau à mon domicile, j'ai été gravement lésé.
De ce fait, je vous saurais gré de me proposer une compensation financière.

Espace culturel

horaires

Mercredi	de 16h30 à 18h30
Vendredi	de 16h30 à 18h30
Samedi	de 15h30 à 17h30

La bibliothèque sera fermée le vendredi 23 et le samedi 24 décembre ainsi que le vendredi 30 et le samedi 31 décembre
A compter de mi janvier il sera mis à disposition 150 DVD (films, dont 50 destinés à la jeunesse) prêtés par la Direction du livre et de la lecture (Conseil Général du Gard)

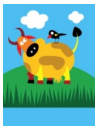

La légende du Volo Biou—St Ambroix

Il y a 3, 4 ou 5 siècles, la récolte de raisins avait été divinement abondante mais vraiment trop abondante. Par cet excès de raisin, il n'y eu plus aucun récipient utilisable dans la ville. Impossible de stocker correctement ce vin de garde……. Que faire ?
La grogne s'empara des habitants dont le seul revenu était le fruit de la terre.

« Si on ne fait rien, on va tout perdre » dit l'un.
« Oui, il a raison, le vin va moisir » fit un autre.
« C'est encore la faute de nos gouvernants » fit une troisième en désignant l'habitat du Consul nommé Roustan.
« On ne peut pas boire à se rendre saoul » hurla un poivrot allongé sur un banc.

Dans ce village, tout le monde buvait du vin (à l'exception de Beoulaigo qui buvait de l'eau). Il faut être raisonnable avec ce breuvage, et la quantité de vin était bien trop grande pour nos habitants.

Des groupes de mécontents, menés par un Saint Ambroisien nommé « Trinco-Puncho »se formèrent, la révolte se mit à gronder dans toute la cité.

« Il faut que je trouve une idée » pensa le consul en voyant cette meute.
« Et si nous organisons une f….. » tenta de suggérer sa femme.
« J'ai une idée lumineuse et extraordinaire » cria modestement le Consul dans son bel habit.
« Je n'en attendais pas moins de vous ! » murmura sa jolie femme.

Le Consul sortit et marcha jusqu' à la place du Foiral. Devant l'immense foule mécontente il dit :

« Mes amis, nous allons organiser une immense fête . »
« Tu parles, qui-qui viendra à ta fête » hurla un gros poilu.
« Oui, il a raison le Robert, y a déjà tout plein de fêtes » vociféra Jeanne.
« Pourquoi y viendraient les gens ? » cria Mimile dans un éclair de génie

C'est vrai, il n'avait pas pensé à cela notre Consul, pourquoi viendrait-on dans notre ville ?….. C'est alors qu'une idée folle vint à l'esprit du Consul en voyant traverser le troupeau de gros ruminants. Se souvenant de l'âne de Gonfaron, il écarta du troupeau un mammifère nommé Caiet et dit ave assurance :

« Dimanche prochain ce sera fête dans notre village, le bœuf Caiet volera et parole de Consul, notre vin se vendra . »

La surprise fut grande ….tout le monde se tut devant une telle affirmation…. Mais un consul est trop sérieux pour mentir !!!!
Tandis que les crieurs annonçaient l'évènement dans toute la région, la population s'affairait.
Le jour venu, des milliers de curieux accoururent des quatre coins de la contrée. Il faisait chaud, si chaud que le vin frais coulait à flots chez tous les Saint-Ambroisiens devenus cabaretiers. Après une longue animation, Caiet défila paré de superbes ailes suivi de toute la populace. Arrivé au sommet de la colline, notre animal fut lancé dans les airs sous les applaudissements et la acclamations. Mais…….il retomba aussitôt dans le vide et s'écrasa, laissant ses nombreux restes dans toute la région……On prétendit qu'un évènement mystérieux avait eu lieu la veille au soir…
Chuttt, ne le répétez pas, mais….Beoulaigo, notre buveur d'eau aurait arraché une plume sur une seule aile pour déséquilibrer notre « aviatrice ».
Quand au vin, il n'en resta plus une seule goutte !…. Le Consul eut raison.
« Qui boira, verra ! » affirme un dicton populaire. C'est depuis ce jour que tous les 13 et 14 juillet, dans ce village, une fête est organisée et… les habitants tentent de faire voler la vache !!!!!
Vous y allez quand ?

Culte protestant :
Veillée de noël au temple de Bourras
24/12 de 18h à 19h
Suivi d'un vin chaud

Culte catholique :
24/12 à 18 h crèche vivante à Note Dame de la Rouvière et à 21h à Sumène

25/12 Messe de noël à Sumène et St Martial